

LISTE DES FUTURS ACTIONNAIRES ET ÉTAT DES VERSEMENTS
(Annexe au Certificat du dépositaire – Art. L. 225-13 du Code de commerce)

Société « 2GC »

Société par actions simplifiée

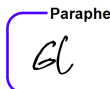
Au capital de 1.000 €uros divisé en 1.000 actions à libérer intégralement en numéraire.

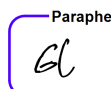
Siège : COUTANCES (50200 – Manche), 47B Rue des Piliers.

Liste des futurs actionnaires et états des versements effectués par chacun d'eux :

La liste des actionnaires souscripteurs d'actions de numéraire avec l'état des sommes versées par chacun d'eux a été déposée pour le compte de la société en formation, à la banque Caisse d'Épargne de Normandie Agence d'Evreux Chartraine le 24 Septembre 2025.

N° d'ordre	Identité des actionnaires souscripteurs	Nombre des actions souscrites	Montant des actions souscrites	Montant des versements effectués
1	Madame LOUANN CANIVET , demeurant à Arnières-Sur-Seine (92600 Hauts-de-Seine), 6, Rue Henri Bergson. Numérotées de 1 à 450 catégorie B,	450	450 €uros	450 €uros
2	Monsieur Morgann CANIVET , demeurant à Saint-Sébastien de Morsent (27180- Eure), 2, Allée Edith Piaf. Numérotées de 451 à 900 catégorie B,	450	450 €uros	450 €uros
3	Madame Gaëlle GUIHUR, épouse CANIVET , demeurant à Saint-Sébastien de Morsent (27180- Eure), 2, Allée Edith Piaf. Numérotées de 901 à 950 catégorie A,	50	50 €uros	50 €uros
4	Monsieur Guillaume CANIVET , demeurant à Saint-Sébastien de Morsent (27180- Eure), 2, Allée Edith Piaf. Numérotées de 951 à 1.000 catégorie A,	50	50 €uros	50 €uros
	Total du nombre des actions souscrites.	1.000		
	Total du montant nominal des actions souscrites.		1.000 €uros	
	Total du montant des versements effectués.			1.000 €uros

Paraphe


Paraphe


Paraphe


Paraphe


La présente liste et le présent état sont certifiés exacts, sincères et véritables par Madame Louann CANIVET, Monsieur Morgann CANIVET, Madame Gaëlle GUIHUR, épouse CANIVET et Monsieur Guillaume CANIVET, associés fondateurs.

Il en ressort que les mille actions de numéraire de la société en formation « 2GC », d'un montant nominal d'un €uro chacune, ont été souscrites et intégralement libérées par les personnes ci-dessus dénommées.

Fait à Coutances (Manche)

Le 24 Septembre 2025

Monsieur Morgann CANIVET

certifié sincère et véritable

Signé par :

C70D2B7ED63C41D...

Madame Louann CANIVET

certifié sincère et véritable

DocuSigned by :

CAA90E4C421C4AB...

Madame Gaëlle GUIHUR, épouse CANIVET

certifié sincère et véritable

Signé par :

46A19809146449D...

Monsieur Guillaume CANIVET

certifié sincère et véritable

Signé par :

F63699FBA0014F8...

Signature précédée de la mention manuscrite : « **certifié sincère et véritable** »